



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 25 (1991), p. 27-56

André Roman

De l'accord et du pseudo-accord du féminin en arabe.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711233 *Mélanges de l'Institut dominicain d'études
orientales 40*

Emmanuel Pisani (éd.)

9782724711424 *Le temple de Dendara XV*

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed

9782724711417 *Le temple de Dendara XIV*

Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni

9782724711073 *Annales islamologiques 59*

9782724711097 *La croisade*

Abbès Zouache

9782724710977 *???? ??? ???????*

Guillemette Andreu-Lanoë, Dominique Valbelle

9782724711066 *BIFAO 125*

9782724711172 *BCAI 39*

DE L'ACCORD ET DU PSEUDO-ACCORD DU FÉMININ EN ARABE ¹

L'homme, semble-t-il, a identifié dans les entités du monde soit des *res* soit des *modus*.

Les *res* sont les entités du monde imaginées par lui hors du temps; exemple : « homme ». Les *modus* sont les entités du monde imaginées par lui dans le temps; exemple : vivre ².

Et chaque langue humaine naturelle, semble-t-il, s'est constituée en un « système de systèmes » composé par :

- un système phonologique et un système syllabique qui ont pour fin de lui fournir sa *materia prima*;
- un système de nomination qui a pour fin de produire ses « unités de nomination » ³;
- un système de communication, sa syntaxe, qui a pour fin d'organiser en « unités de communication », syntagmes ou phrases, ses unités de nomination.

1. Voir principalement sur les faits d'accord en arabe Sibawayhi, grammairien arabe de génie, mort dans la fin du II^e/VIII^e siècle, *al-Kitāb* (Le Caire, éd. 'Abd as-Salām Muḥammad Hārūn, 1385-1397/1966-1977, 5 vol., Collection *Turāṭu nā*) particulièrement vol. II, p. 1-60; Theodor Nöldeke, *Zur Grammatik des klassischen Arabisch*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1963 (reproduction photomécanique de l'édition de 1897) « Congruenz von Zahl und Geschlecht im Satz », p. 78-86; Simon Hopkins, *Studies in the Grammar of Early Arabic, based upon papyri datable to before A.H. 300/A.D. 912* (Oxford, Oxford University Press, 1984, London Oriental Series, vol. 37), « Concord », p. 138 *sq.*

2. Le temps apparent du monde, l'*homo loquens* l'a rendu soit par des morphèmes de temps, comme en français, par exemple, soit par des morphèmes aspectuels. Le temps apparent du

monde est le « temps chronique » d'E. Benveniste (voir le chapitre IV du tome II des *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974, p. 67-78, chapitre paru auparavant sous forme d'article dans le numéro 51 de *Diogenes* en 1965). La langue arabe, qui s'était donné un morphème de temps général ou « pro-temps » construit sur la racine monoconsonantique $\sqrt{t}$, était, est encore, une langue à aspect : l'aspect est le « déterminant grammatical », la modalité qui détermine le déroulement d'un *procès* non pas extrinsèquement en le datant par référence à une donnée temporelle qui est une autre entité que lui, mais en représentant son déroulement propre, intrinsèquement, par autoréférence.

3. Les unités de nomination de chaque langue sont les images linguistiques des entités inventées par l'homme dans le monde.

α. LES CONDITIONS DE L'ACCORD

L'« accord », quand il y a « accord » entre deux unités de nomination, apparaît comme la conséquence d'une double relation de similitude entre elles :

- une relation extra-linguistique, référentielle : les deux unités dénommant le même sexe et le même nombre,
- une relation syntaxique qui est toujours, sémantiquement, une relation d'identification plus ou moins compréhensive.

Cette double relation de similitude peut produire la concordance ou « accord » du genre et du nombre des unités qu'elle apparie.

Linguistiquement, l'accord est un fait syntaxique.

A. LA PHRASE

La phrase est l'unité syntaxique maximale ⁴.

I. Les phrases non construites

Ces phrases, comme elles ne sont pas construites, sont indéchiffrables.

Ce sont donc des phrases qui se résolvent en elles-mêmes, qui sont par là des phrases absolues, c'est-à-dire des phrases qui ne peuvent être considérées qu'en elles-mêmes et non pas relativement.

Ce sont donc, en arabe, des « unités amorphes », c'est-à-dire des unités sans racines. Ces phrases sont les phrases — onomatopées ou « interjections ».

Exemple :

/ʔuffin/ « Fi! »

II. Les phrases construites

Chaque phrase construite a une structure propre qui la caractérise, qui doit être actualisée, inmanquablement, dans une de ses parties. Cette partie de la phrase est son noyau.

4. La phrase est ainsi définie *a priori*. Cette définition axiomatique est largement acceptée. Voir, particulièrement, C. Bureau, *Linguistique fonctionnelle et stylistique subjective* (Paris, P.U.F.,

1976, Collection : *Le linguiste* — n° 16), p. 73; D. Cohen, *La Phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, le chapitre premier.

Le noyau de la phrase est constitué comme un système simple par deux seuls éléments ⁵.

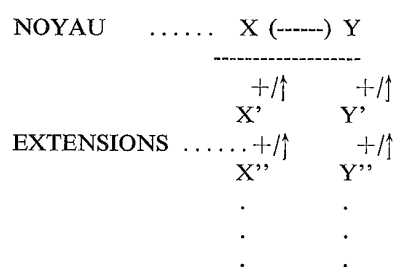
La phrase, pour se développer, a dû faire recours à des extensions des constituants de son noyau et à des extensions de ces extensions mêmes.

En effet, le recours à des extensions du noyau apparaît impossible; le noyau, comme il constitue une phrase, ne pouvant en tant que phrase recevoir d'extension puisqu'une phrase, par définition, est l'unité syntaxique maximale.

Quant aux extensions possibles, elles sont avec les unités dont elles sont les extensions dans une relation binaire qui est ou bien une relation de coordination ou bien une relation de subordination.

1. LE PLAN DE LA PHRASE.

Dans ce plan de la phrase :



« x » et « y » sont pour les deux unités de nomination fondamentales, structurellement indispensables au noyau de la phrase, ses éléments « nucléaires », reliés par une relation biunivoque de cooccurrence comme dans un *duo* : la première voix et la seconde voix. « x' », « y' »... sont pour les unités de nomination éventuellement appelées par le locuteur, selon son besoin. « x' », « y' »... sont des « extensions » reliées à leurs « bases », soit par la « relation de subordination », symbolisée par « ↑ » ⁶, soit par la « relation de coordination », symbolisée par « + »; ce sont des unités sans aucune nécessité structurale; leur sous-ensemble peut être vide.

La relation entre les deux éléments « nucléaires », ou « relation nucléaire », est identifiée par son unicité même. Par contre, la relation de subordination et la relation de coordination, parce qu'elles sont multiples, doivent être identifiées par des morphèmes spéciaux : les « fonctionnels » et les « coordonnants » ⁷.

5. De fait, il faut deux éléments et il suffit de deux éléments pour constituer un système. Voir A. Roman, — « Sur la constitution de la phrase et la phrase arabe », in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, vol. III : *Les Relations syntaxiques*, p. 105-119, Aix-en-Provence, 1985.

6. « Extension par subordination » sera, par commodité, dit « expansion ». Ce terme, les termes

« extension », et « base », les flèches, sont repris de C. Bureau, *op. cit.*, p. 70-73.

7. Les phrases noyaux possibles sont présentées in A. Roman, « Le hasard et la nécessité dans l'ordre des langues — L'illustration de l'arabe » (à paraître dans le *Bulletin d'études orientales* de Damas).

2. LES EXTENSIONS.

Le constituant d'une phrase peut être une unité de nomination et aussi une phrase translatée.

Le constituant fait d'une unité de nomination sera dit « simple ».

Le constituant fait d'une phrase translatée sera dit « complexe ».

La phrase qui comprend un ou plusieurs constituants complexes, ou « phrase matrice », sera elle-même dite « complexe »⁸.

2.1. Les extensions simples.

L'on distinguera en arabe :

- l'extension par coordination;
- les extensions par subordination suivantes :
 - l'expansion d'identité ou d'identification,
 - l'expansion modale,
 - l'expansion d'annexion ou annective,
 - l'expansion complétive.

2.1.1. Les extensions arabes par coordination.

Elles suivent l'accord de leurs bases si celles-ci se trouvent être elles-mêmes soumises à l'accord.

2.1.2. Les extensions arabes par subordination ou expansions.

2.1.2.1. Les expansions d'identité et d'identification.

L'expansion d'identité et, comme elle, l'expansion d'identification, qualifie purement et simplement l'unité dont elle dépend, sa base.

L'expansion d'identité a pour base une forme pronominale qu'elle identifie *entièrement*.

L'expansion d'identification, elle, a pour base une forme nominale ou un syntagme nominalisé qu'elle identifie *partiellement*.

Il faut relever que si l'expansion d'identification ne peut avoir pour base une forme pronominale, c'est parce qu'elle introduirait dans le signifié de cette forme une limitation qui serait étrangère à l'unité que cette forme représente. En effet, une forme pronominale a pour référent un ensemble. L'expansion d'identification transformerait cet ensemble

8. Est ici dite complexe toute phrase dont une unité, au moins, voix ou extension, est elle-même complexe, c'est-à-dire est elle-même une phrase, celle-ci intégrée dans celle-là par un translatif.

Confer Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, Préface de Jean Fourquet, 2^e éd. revue et corrigée. Nouveau tirage, Paris, Klincksieck, 1969 (1^{re} éd. 1959).

en un sous-ensemble, c'est-à-dire en une partie d'un ensemble plus vaste; mais cet ensemble, plus vaste, qui l'inclurait, ne préexiste pas. De fait, l'expansion d'identité est une autre étiquette de l'ensemble désigné par sa base⁹.

D'autre part, l'expansion d'identité et l'expansion d'identification, d'évidence, ne peuvent avoir pour base une forme qui serait un déterminant.

Quant au fonctionnel qui établit l'expansion d'identité ou d'identification dans sa relation syntaxique avec sa base, il est non spécifié sémantiquement et, lorsque la désinence casuelle de la base est apparente¹⁰, il apparaît comme l'écho de cette désinence; ce qui ne saurait surprendre, l'expansion et sa base ayant un même référent.

On a là un exemple, fréquent du recours de la langue arabe, à une procédure iconique.

2.1.2.2. L'expansion modale.

L'expansion modale, systématiquement, dénote dans la phrase une certaine actualisation de sa base; cette actualisation est généralement présentée comme une différence soit par rapport à l'état ancien de la base, soit par rapport à sa situation¹¹; de fait, l'actualisation ainsi exprimée peut dénoter une réalité nouvelle de cette base, tout comme elle peut dénoter un choix du locuteur d'un trait de sa réalité ancienne, qu'il veut « emphatiser » ou encore « déterminer » en lui rapportant une expansion.

Le fonctionnel qui établit l'expansion modale est la désinence /a/.

2.1.2.3. L'expansion d'annexion.

L'expansion d'annexion est une expansion avec laquelle la base dont elle dépend est dans un rapport sémantique d'inclusion¹². Ce rapport est, en arabe, manifesté par la substitution de l'expansion d'annexion au /n/ dit du *tanwīn*¹³, qui suit immédiatement la base avec laquelle il constitue un syntagme; au demeurant il n'a aucune autonomie syntagmatique. Aussi, l'expansion qui en prend la place suit-elle toujours sa base et normalement la suit immédiatement; et elle reçoit la désinence /i/ si elle peut la recevoir et sinon, la désinence /a/¹⁴.

2.1.2.4. L'expansion complétive.

L'expansion complétive dénote toujours, selon la classe à laquelle appartient sa base, ou un objet ou une circonstance de celle-ci. Le fonctionnel qui l'établit est en arabe,

9. *Confer* Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 11-12.

10. Seules certaines pro-formes peuvent recevoir un morphème casuel, indirectement, *via* un morphème de nombre. Autrement, il n'est point rare que la désinence casuelle soit masquée par un conditionnement.

11. *Confer* la Tradition grammaticale arabe particulièrement Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. I, p. 366, 388; al-Mubarrid, *Kitāb al-Muqtaḍab*

(éd. Muḥammad 'Abd al-Ḥāliq 'Uḡayma, Le Caire, 1385-1386-1388, 4 vol.) vol III, p. 274.

12. De même que l'expansion d'identification, et pour la même raison, l'expansion d'annexion ne peut être rapportée à une pro-forme.

13. Ce /n/, est la racine, $\sqrt{n}$, d'une pro-forme qui dénomme « le lieu général », un lieu, donc, réel ou figuré, qui n'est pas spécifié.

14. Fait de diptosis.

soit un fonctionnel non spécifié sémantiquement, la désinence casuelle /a/, soit un fonctionnel spécifié sémantiquement, une « préposition ».

2.2. Les extensions complexes.

La phrase, dès lors qu'elle constitue un syntagme maximal, ne pouvant recevoir d'extension, il ne peut y avoir, éventuellement, accord entre un constituant complexe et un constituant simple que s'ils sont les deux voix de la phrase matrice qui les englobe.

Au demeurant, toute phrase translatée est une unité abstraite sans genre et sans nombre, et elle est traitée comme telle, c'est-à-dire comme une unité de nombre *un* et de genre *masculin*, ce nombre et ce genre étant non marqués.

Les définitions qui viennent d'être données des divers constituants de la phrase, induisent qu'il ne peut y avoir accord qu'entre les deux voix du noyau d'une part, et d'autre part, entre une base et une expansion qui sera exclusivement ou d'identité, ou d'identification, ou modale.

B. LE GENRE

Le système de nomination de la proto-langue arabe distinguait, semble-t-il, entre des *res* animées et des *res* inanimées ¹⁵.

Les unités de nomination dénotant les *res* animées portaient une modalité de genre, masculin ou féminin, qui était l'image linguistique du sexe de la *res* nommée. Exemple :

/kaløb/ « chien »

où l'absence même de signifiant du féminin dénotait le masculin ¹⁶; où la voyelle « ø », entre la deuxième radicale, /l/, et la troisième radicale, /b/, dénotait l'appartenance de la forme à l'ensemble des *res*; où la voyelle /a/, entre la première radicale, /k/, et la deuxième radicale, /l/, dénotait l'animé.

Les unités de nomination dénotant les *res* inanimées portaient une modalité de neutralité. Exemple :

/miløħ/ « sel »

où la voyelle /i/, entre la première radicale, /m/, et la deuxième radicale, /l/, dénotait le non animé.

15. Voir A. Roman, « Schémas des systèmes de nomination et de communication de la langue arabe », in *Quaderni di Studi Arabi*, n° 4, p. 87-115, Venise, 1986; *La grammaire arabe*, P.U.F., collection « Que sais-je? », 1990.

16. « Chienne » est /kaløb-at/; dans le suffixe /at/, /t/ est le morphème du féminin; /a/ est une voyelle syntagmatique imposée par le « patron » syllabique de la langue.

C. LE NOMBRE ET LE COLLECTIF

I. Le nombre ¹⁷

La langue arabe possède trois modalités de nombre, le singulier, le pluriel, qui sont communs à toutes les langues, et le duel.

La langue arabe possède aussi les unités numérales suivantes :

— les « noms de nombre » dont les séries fondamentales sont réalisées comme des *modus*. Exemples :

- /ʾaʃarat/ « dix » ¹⁸
- /ʾa:ʃir/ « dixième » ¹⁹
- /ʾuʃur/ « dixième de » ²⁰
- /maʃar/ « groupe de dix, par dix » ²¹

— l'unité nommée par la Tradition « article défini »; ce morphème, /(?a)l/ ²², « arrête » le nombre de la *res* à laquelle il est affecté : le syntagme qu'il constitue avec la *res* est l'étiquette d'un ensemble. Exemples :

- /ʔal kaləb/, « le chien »
- /ʾaʃarat-v l kila:b/, « les dix chiens » ²³

17. Le nombre est l'indice certain du caractère nominal d'une unité de nomination. En effet, un *modus*, comme il ne préexiste pas à son occurrence, est étranger au nombre. Par contre, il peut être recréé, autrement dit répété. La proto-langue arabe avait une modalité d'itération dont les traces sont nettement reconnaissables dans la langue arabe ancienne. D'ailleurs, aucune des occurrences d'un *modus* ne peut être assimilée à un élément d'un ensemble, un ensemble ne pouvant être composé que de *res*.

18. Originellement, dans /ʾaʃarat/, = « fait d'être dix », /ʾaʃar/, = « être dix », est un *modus informis* de diathèse subjective, /t/ est la racine, √t, d'un morphème de temps général ou pro-temps; /ʾaʃarat/ était donc un *modus temporis* : il signifiait « fait d'être dix pendant un certain temps (qui était éventuellement précisé par l'énoncé ou la situation) ». Le *modus informis* est un *modus* à modalité aspectuelle non spécifiée; c'est par là qu'il est *informis*; et il était soit de diathèse subjective, de paradigme /faʿvl/, soit de diathèse objective, de schème /fuʿul/; cependant le *modus informis* a, dans la langue arabe historique perdu ses schèmes; la Tradition grammaticale arabe le nomme *maʃdar*; la Tradition orientaliste le nomme *nomen actionis*; voir André Roman,

op. cit., p. 222.

19. Le schème de /ʾa:ʃir/ est celui du *modus agentis*, le *ism fāʿil* de la Tradition arabe, le *nomen agentis* de la Tradition orientaliste. Il a pour partenaire de diathèse objective le *modus patientis*, le *ism mafʿūl* ou *nomen patientis* de la Tradition. Il était caractérisé par la modalité aspectuelle d'achèvement. Cette modalité n'existe plus guère que comme une trace lexicale. Elle a été remplacée par la modalité aspectuelle de progression.

20. /ʾuʃur/ est un ancien *modus informis* de diathèse objective.

21. /maʃar/ est un *modus rei* ici réemployé pour dénommer le groupe des *res* qui, ensemble, réalisent le *modus* « être dix »; voir A. Roman, *La grammaire arabe*.

22. Les parenthèses indiquent que la syllabe /ʔa/ tombe en contexte; elle n'est, en effet, que le moyen de l'autonomie syntagmatique de cette modalité. Notons, pour le lecteur non arabisant, que /l/ de l'article /(?a)l/ est assimilé par la première consonne de l'unité à laquelle il est affecté, qui le suit immédiatement, si celle-ci est l'une des consonnes de l'ensemble {/t, ḏ, ḑ, t, ṭ, d, ḍ, n, ʃ, ṣ, r, z/}.

23. *Confer* Sībawayhi, *Kitāb*, vol. I, p. 206.

Il faut relever qu'en arabe toute *res* est actualisée, dans chaque phrase²⁴, comme un syntagme qu'elle constitue, nécessairement, *ou bien* avec l'article *ou bien* avec une expansion d'annexion dont elle est la base.

Le syntagme qu'elle compose avec l'article est, comme on l'a vu, l'étiquette d'un ensemble.

Le syntagme qu'elle compose avec son expansion d'annexion quand celle-ci n'est pas spécifiée sémantiquement est l'étiquette de « n » exemplaire(s) *pendens*, de la *res* nommée²⁵; l'expansion d'annexion est alors, comme on l'a vu, réalisée par le morphème de lieu général ou pro-lieu, /n/, le *tanwīn* de la Tradition grammaticale. Chaque *res* est par là présentée hors de toute référence. Exemples :

/kaləb-v-n/ « [un] chien »
/kila:b-v-n/ « [des] chiens »

La base du morphème /n/ ne peut donc recevoir l'article qui la transformerait en un ensemble, c'est-à-dire la référencerait : les morphèmes /n/ et /(ʔa)l/ s'excluent mutuellement.

II. Le collectif

Le nom collectif a pour vocation de nommer l'ensemble, *un*, des éléments ayant un *type* donné.

Le « nom collectif » sera ici défini comme un « nom typique ». Exemple :

/ʔibil/ « camélidés ».

/ʔibil/ de l'arabe, « camélidés » du français, sont deux noms d'un type qui est ici un certain type animal; /ʔibil/ et « camélidés » pourraient être substitués, respectivement, par /ʔal ǧamal/, « le chameau »; en effet, le nom collectif, dès lors qu'il est le nom d'un type, peut être substitué par le syntagme fait d'un nom singulier et de l'article, le nom singulier étant celui d'un membre de l'ensemble un ou espèce, que nomme le nom collectif; ce syntagme assure ainsi, par *métonymie*, le rôle du nom collectif; d'où /ʔal ǧamal/, « le chameau », pour /ʔal ʔibil/, « les camélidés ».

Le nom métonymique apparaît comme un nom « profane » face au terme technique qu'est le nom typique. Cependant en l'absence de celui-ci, il en tiendra la place.

24. Toute unité de nomination d'une langue est nécessairement actualisée dans une phrase. Un autre usage est soit un usage interrompu, soit un usage méta-linguistique; ainsi l'usage d'une unité de nomination dans une attestation grammaticale, — « 'chien' est masculin. » —, ou

comme entrée dans un dictionnaire, — « 'chien' : mammifère domestique. » —, est un usage artificiel. Une unité de nomination a pour seule vocation la phrase.

25. Ces *res*, de nombre « n » égal ou supérieur à « 1 », ne constituent donc pas un groupe défini.

Différemment, le nom « chène » par exemple, ne peut être reconnu comme un nom collectif car il n'est pas substituable par « le chène » : il nomme non pas l'espèce mais « une plantation, un bois de chènes », une autre *res* que l'espèce. À *fortiori* le nom « armée » qui nomme un ensemble divers d'hommes de guerre, d'armes et d'équipages.

β. LES FAITS PRIMITIFS DE L'ACCORD

L'on a vu que la relation de similitude productrice de l'accord était signifiée syntaxiquement, soit :

- par la relation nucléaire entre les deux voix de la phrase, soit :
- par la relation de subordination entre une base et son expansion d'identité ou d'identification et, sinon, par la relation de subordination entre une base et son expansion modale.

En effet, ces deux constituants de la phrase, dès lors qu'ils sont établis, par cette relation comme ayant une certaine parité de nature, ont le même nombre et le même genre.

Cette parité de nature ne peut exister qu'entre *res*. C'est donc, essentiellement, l'accord entre *res* qui sera examiné d'abord.

Dans le cadre des faits primitifs de l'accord, toute relation de similitude est d'abord une relation réaliste, c'est-à-dire conforme à leur relation référentielle. Exemples :

- « Ces trois *hommes* sont mes *filles*. »
- « Ces trois *femmes* sont mes *filles*. »

où le genre des unités de nomination, « homme », « fils », « femme », et « fille » est celui du sexe des *res* nommées.

Ce sera dans le cadre des développements de l'accord que seront examinées les relations non réalistes de similitude.

I. L'accord entre deux voix

1. LES DEUX VOIX SONT DES *RES*.

Dans l'exemple suivant, la similitude entre les deux voix est totale, la deuxième voix répétant la première.

[ʔan na:s-u n-na:s-u] « Les hommes sont les hommes. »²⁶

26. C'est-à-dire « Les hommes sont ce qu'ils sont ». La phrase est reprise du *Kitāb* de Sibawayhi vol. II, p. 359.

Dans les cinq exemples suivants, la première voix est une unité de représentation qui a le genre et le nombre de la seconde voix :

/ha:da: ba° l i:/ « Celui-ci est mon époux. »²⁷

/ha:da: ša:t-u-n/ « Ceci est un ovin. »²⁸

où la seconde voix, le nom /ša:t/, = « ovin », étant asexué, n'a pas entraîné, bien que de forme féminine²⁹, le féminin de la première voix, la pro-forme /ha:da:/, = « ceci ».

/ha:da: raḥmat-u-n min rabb i:/ « Cela est une grâce de mon Seigneur. »³⁰

/ʔinna ha: baqara-t-u-n šafra:ʔ-u/ « Ce doit [être] une génisse rousse. »³¹

/ʔantum ha:ʔula:ʔi/ « Vous êtes ceux-là. »³²

Dans le cas particulier où la relation entre les deux voix est métaphorique, la métaphore annihile d'emblée toute possibilité d'accord. Exemples :

/ʔa šakrat-u-n ʔana:/ « Suis-je [de] pierre? »³³

où la première voix, la pro-forme /ʔana:/, = « je », qui est le « je » du poète, est masculin; où la seconde voix est un féminin grammatical.

/ʔal ḥağğ-u ʔašhur-u-n ma'lu:mat-u-n/ « Le Pèlerinage [à La Mecque, ce sont] des mois déterminés. »³⁴

où la première voix est le *modus informis* /ḥağğ/, = « fait de faire le Pèlerinage à La Mecque », changé en *res* abstraite; où la seconde voix est la *res* abstraite, /ʔašhur/, « mois », au *pluriel*.

/hunna liba:s-u-n la kum wa ʔantum liba:s-u-n la hunna/ « Elles sont un vêtement pour vous. Vous êtes un vêtement pour elles. »³⁵

où la seconde voix, /liba:s-u-n/, = « vêtement », est rapportée métaphoriquement à chacune des deux premières voix, /hunna/, = « elles (les femmes) », /ʔantum/, « vous (les hommes) ».

/wa š samt-u ḥikmat-u-n/ « Le silence est une certaine sagesse. »³⁶

où le *modus temporis* /šamt/, = « silence », est transformé en *res* abstraite par /š/ (< (ʔa)l/).

27. Coran, XI/72.

28. Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. III, p. 562.

29. La désinence /t/ de /ša:t/, homophone de la modalité du féminin, est le signifiant de la modalité singulative. Un ovin mâle se dit /ša:t-v- (-n) dakar-v (-n)/.

30. Coran, XVIII/98. La forme /raḥmat/ est un ancien *modus temporis*; la consonne /t/ n'y est donc pas, originellement, le morphème du féminin qu'elle deviendra par la suite; voir André Roman, *La grammaire arabe*.

31. Coran, II/69.

32. Coran, III/66.

33. Début d'un vers, de mètre *basīf*, du poète

al-Mutanabbī, tué en 345/965. Le vers est p. 548 du commentaire de son *Dīwān* par Nāṣif Al-Yāziǧī, *al-'Urf at-Ṭayyib fī Šarḥ Dīwān 'Abī ṭ-Ṭayyib*, 2 vol., s.l., s.d.

34. Coran, II/197.

35. Coran, II/187.

36. Citation de la page 9 du *Kitāb at-Tarbī' wa t-Tadwīr* d'al-Ġāhiǧ, penseur irakien, mort en 255/868-869, (Charles Pellat, *Le Kitāb at-Tarbī' wa t-Tadwīr*, Damas, 1955, *P.I.F.D.*). La forme /ḥikmat/ est également un ancien *modus temporis*; la voyelle /i/ y est le signifiant de la « modalité de manière » ici traduite par « certaine ».

/fa l wağh-u ġawharat-u-n wa l ġism-u 'abharat-u-n*
wa r ri:h-u 'anbarat-u-n wa l kull-u min nu:ri:/

« Le visage est un joyau. Le corps est un narcisse*
L'haleine est de l'ambre. Le tout est de lumière. »³⁷

où les *res* accouplées, —/wağh — ġawharat/, /ġism — 'abharat/, /ri:h — 'anbarat/—, qui sont les voix de ces trois phrases sont au singulier : la relation de nombre est donc observée; et, comme elles sont asexuées, leur genre grammatical est libre; et comme elles sont des métaphores, la relation de genre n'est pas contrainte.

Le travestissement de la réalité est rendu évident par la violation de la similitude entre *res*³⁸. Exemples :

/ma: ?anta ?illa: ġa:dat-u-n mamku:rat-u-n*
law la: šawa:rib-u ka l muhi:ṭat-u bi l fam-i/
« Tu n'es qu'une *branche* souple, [une jeune fille, aux chevilles] teintées de terre rouge
n'étaient les moustaches qui entourent ta bouche. »³⁹

/bi ḥawra:n-a ja'šir-na s sali:t-a ?aq:rib-u h/
« [Tu es un homme] dont les *proches*, dans le Ḥawrān⁴⁰, — ce sont des femmes —,
pressent l'huile de sésame. »⁴¹

2. UNE VOIX EST UNE *RES*, L'AUTRE VOIX EST UN *MODUS*.

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque du féminin alors que la première voix est un féminin :

/ʔas sama:ʔ-u munṣaṭir-u-n bi hi/ « Le ciel se fendra alors. »⁴²

où la première voix, /sama:ʔ/, = « ciel », est un nom féminin « par nature ».

/laʔalla s sa:ʔa-t-a qari:b-u-n/ ⁴³ « Peut-être l'Heure est-elle *proche*. »

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque de nombre alors que la première voix n'est pas un singulier.

37. Le vers, de mètre *basīf*, repris du *Tawq al-ḥamāma* d'Ibn Ḥazm, p. 284-285, est du poète « élégiaque », Al-'Abbās b. al-'Aḥnaf, mort, semble-t-il, après 193/808.

38. Ce n'est qu'entre *res* que la violation de la réalité peut être évidente, *linguistiquement*.

39. Le vers, de mètre *kāmil*, est du Secrétaire 'Aḥmad b. Yūsuf, mort en 213/828; il est repris du *Kitāb al-'Aḡānī* de 'Abū l-Farağ al-'Iṣfahānī (Beyrouth, *Dār at-Taqaḡa*, 1374-1384/1955-1964, 25 vol.), vol. XXIII, p. 160; l'on remarquera

que l'ordre des deux phrases, la phrase modalité et la phrase matrice, a été inversé pour produire un effet de surprise.

40. Le sud de la Syrie.

41. Presser l'huile est un travail de femme. Le vers, de mètre *ṭawīl*, ici repris du *Kitāb* de Sībawayhi (vol. II, p. 40), est du poète al-Farazdaq, mort vers 110/728.

42. Coran, LXXIII/18.

43. Coran, XLII/17; /sa:ʔat/, = « heure », est, comme /raḥmat/, un ancien *modus temporis*.

/kali:l-aj ja ma: wa:f-i-n bi 'ahd i: ?antuma:/
 « Ô mes deux amis! [Vous] n'êtes pas *fidèles* à [votre] engagement à mon égard, *vous deux*. »⁴⁴
 /wa hum qali:l-u-n/ ⁴⁵ « Ils sont *peu nombreux*. »
 /ḡabir:-u-n banu: lihb-i-n fa la: taku mulḡij-a-n* maqa:lat-a lihbijj-i-n ?iḡa: t ṭajr-u
 marrati:/
 « *Experts* sont les *Banû Lihb* [dans l'ornithomancie]. Ne compte donc pas pour rien* ce
 que dit l'un d'eux quand passent les oiseaux. »⁴⁶

Exemples dans lesquels la seconde voix est sans marque de nombre et sans marque de genre alors que la première voix n'est pas un masculin singulier.

/hunna ṣadi:q-u-n li llaḡi: lam jaṣib/
 « Elles sont *amies* de qui n'a pas les cheveux blancs. »⁴⁷
 /ʔar riḡa:l-u wa n nisa:ʔ-u fi: l ḡunu:h-i ?ila: ha:d-aj-ni š šajʔ-aj-ni sawa:ʔ-u-n/ ⁴⁸
 « Les hommes et les femmes, dans leur penchant pour ces deux choses, sont *semblables*. »

3. LES DEUX VOIX SONT DES *MODUS*.

Il faut, pour que les deux voix puissent être, l'une et l'autre, des *modus*, que la première voix soit un *modus informis* et la base d'une *res*, son « sujet » ou son « objet », qui sera la *res* immanquable de la phrase. Exemples :

/ʃu'u:d-u l ma:ʔ-i wahm-u-n/
 « L'*élévation* de l'eau est une *chimère*. »⁴⁹
 /sa:ʔiḡ-u-n šara:bu hu/
 « *Agréable* elle est à boire. »⁵⁰
 /ʔinna baṭṣ-a rabb-i ka la ṣadi:d-u-n/
 « En vérité la *rigueur* de ton seigneur, oui, est *violente*. »⁵¹

Cependant le *modus informis*, et cela en raison de son indépendance à l'égard de tout agent aspectuel, est, étranger au genre et au nombre.

44. Cet hémistiche, de mètre *wāfir*, d'un poète inconnu, est cité par le grammairien Ibn Hišām al-'Anṣārī, — mort en 761/1360 —, dans son *'Awḡaḡ al-Masālik 'ilā 'Alfiyyat Ibn Mālik* (5^e éd., Beyrouth, Dār al-Ġil, 4 vol., 1399/1979), vol. I, p. 189.

45. Phrase de Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 28.

46. Ce vers connu, d'un poète ancien, inconnu, de mètre *ṭawil*, est cité, sous le numéro 128, dans le *Šarḡ Qaṭr an-Nadā wa Ball aṣ-Šadā* (éd. par Muḡyī al-Dīn 'Abd al-Ḥamīd, Le Caire, 1355/1936 (?)) du grammairien Ibn Hišām, mort en 761/1360, p. 272-273.

47. Fragment de vers, cité p. 273 du *Šarḡ*

Qaṭr an-Nadā wa Ball aṣ-Šadā. Voir d'autres exemples dans le *Lisān al-'Arab* d'Ibn Maḡḡūr, s.v. /ṣadi:q/.

48. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḡamāma*, p. 318-319.

49. La phrase, dont les deux voix sont des *modus informis*, est reprise de la page 11 du recueil de nouvelles, *'Ādamu ya'kulu t-tuffāḡata wa yatraku nī* (Jounieh, Liban, *Agate*, 1984) de l'universitaire et auteur libanais contemporain, Salim Mitri Būlus.

50. Coran, XXXV/12, où la seconde voix est un *modus agentis*.

51. Coran, LXXXV/12, où la seconde voix est un *modus determinans*.

Il n'y a donc d'accord possible que si la coordination de plusieurs *modus* en fonction de première voix produit un effet de nombre. Exemple où cet accord n'est pas encore pas réalisé :

/wa ḥusn-u t taʔli:f-i wa bara:ʔat-u l lafḍ-i
 jazī:du l maʔna: l makšuf-a baha:ʔ-a-n wa wa ḥusn-a-n wa rawnaq-a-n/
 « La beauté de la composition, le bonheur des sons ajoute(nt) au sens nu éclat, beauté et chatolement. »⁵²

II. L'accord entre une base et son expansion

La base d'une expansion d'identité ne peut être qu'une *res*, qui est une *res* particulière : une pro-forme⁵³.

La base d'une expansion d'identification peut être une *res* ou un *modus*. Elle est toujours une *res* si l'expansion est une *res*.

1. L'EXPANSION EST D'IDENTITÉ OU D'IDENTIFICATION.

1.1. La base et l'expansion sont des *res*.

1.1.1. Exemples d'expansions d'identité :

/maratu bi hi l miski:n-i/ ⁵⁴ « Je suis passé près de lui, le pauvre. »

où l'expansion d'identité de la pro-forme /hi/, /l miski:n-i/, = « le pauvre », est un *modus determinans* transformé en *res* par l'article /l/.

/fa bi ma: naqq-i him mi:ta:q-a hum .../
 « Et en raison de cela, la rupture par eux de l'Alliance ... »⁵⁵
 /ḡaḍibta min ḡajr-i ma: ḡurm-i-n/
 « Ton courroux n'a de cause dans aucun crime. »⁵⁶

où le *modus informis* /ḡurm/ est employé comme une *res* abstraite; l'on voit bien ici comme est facilement franchissable la frontière entre *modus informis* et *res*.

52. La phrase est reprise de la *Muwāzana* d'al-ʾĀmidī, polygraphe irakien mort en 370/981 (Beyrouth, *Maktabat al-ʾIlmiyya*, 1363/1944 (?), p. 381.

53. Cela a été vu *supra* dans le § « Les expansions d'identité ou d'identification », en A. 2.1.2.1.

54. Cette phrase est rapportée par Sibawayhi d'après al-Ḥalil (*al-Kitāb*, vol. II, p. 75). Toutefois

la qualification d'une pro-forme par un adjectif lui semble discutable; voir *al-Kitāb*, vol. II, p. 76.

55. Coran, IV/155.

56. La phrase et le verset IV/155, sont cités par Sibawayhi (*al-Kitāb*, vol. IV, p. 221), avec ce commentaire qui donne /ma:/ pour explétif : « wa [“mā”] hiya laḡwun fī ʾanna hā lam tuḥdiṯ ʾiḍ ḡāʾat šayʾan lam yakun qabla ʾan taḡiʾa min al ʾamali wa hiya tawkīdun li l-ʾamal ».

Plus fréquemment, c'est le morphème de personne d'un verbe qui est la base d'une expansion d'identité. Exemples sans accord :

/fa nḡuru: kajfa ka:na 'aqibat-u l mukaddib-i:-na/
« Considérez quelle a été la fin de ceux qui ont crié au mensonge! »⁵⁷

où la *res* abstraite /'a:qibat/, = « fin, sanction », dont la langue a fait un féminin⁵⁸, est expansion d'identité du morphème de personne du verbe /ka:na/, = « Il a été ».

/fa qad ḡa:ʔa ʔašra:t-u ha:/ « Déjà ont paru ses Signes. »⁵⁹

où /ʔašra:t-u/, « signes », nom féminin pluriel, est expansion d'identité du morphème de personne du verbe /ḡa:ʔa/, = « il est venu, a paru ».

/wa qa:la niswat-u-n fi: l madi:nat-i .../ « Et des femmes dirent par la ville ... »⁶⁰

Ces trois versets témoignent de l'état primitif en arabe de la représentation régressive et, par là même, de l'accord.

1.1.2. Exemples d'expansions d'identification :

/ja: ražul-u zajd-u-n/ ⁶¹ « Eh, l'homme Zayd! »

où la modalité d'appel, /ja:/, est la seconde voix; le nom /ražul/, = « homme », la première voix, est la base de l'expansion d'identification /zajd/, = « Zayd ».

Cependant, une base indéterminée peut avoir une expansion d'identité déterminée, cela par le moyen sémantique de sa présentation comme une comparaison. Exemple :

/la hu šawt-u-n šawt-u l ħima:r-i/ « Il a une voix, la voix [même] de l'âne. »

où /šawt-u (l ħima:r-i)/, = « la voix (de l'âne) », est expansion d'identification de /šawt-u-n/, = « une voix »⁶².

57. Coran, III/137.

58. Dans /'a:qiba-t/, le morphème /t/ est un allomorphe de la *res* générale, √m. Autres exemples d'emploi de ce morphème /t/, signifiant de la *res* générale : /ḡari:ba-t/, « *res* frappeuse », *id est* « contribution, impôt »; /ḡali:fa-t/, = « *res* successeur », *id est* « calife ». Voir André Roman, *La grammaire arabe*.

59. Coran, XLVII/18; les *Signes* sont ceux de l'Heure.

60. Coran, XII/30. Il est remarquable que les lecteurs ne rapportent aucune version de ce verset avec l'accord en genre désormais canonique. Le juriste et lecteur du Coran, Makki b. 'Abi

Ṭālib al-Qaysi, mort en 437/1045, a cité dans son *Kitāb Muškil 'T'rāb al-Qur'ān* (Damas, 1394/1974, 2 vol., Collection : *Maṭbū'āt Maḡma' l-Luḡat al-'Arabiyya bi Dimašq*), vol. I, p. 238-239, plusieurs exemples comparables. Selon Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 38, « wa qāla ba'ḡu l-'arabi (qāla fulānātu) ».

61. Exemple de l'usage.

62. L'exemple est cité par Sibawayhi, — *al-Kitāb*, vol. I, p. 361 —, comme étant d'al-Ḥalil : « wa za'ama l-Ḥalilu 'anna hu yaḡūzu “la hu šawt-u-n šawt-u l ħima:r-i” ‘alā š-šifati li'anna hu tašbihun fa min ṭumma ḡāza 'an tūšafa n-nakiratu bi hi ».

Et une base qui est un singulier grammatical mais est de sens pluriel peut avoir une expansion d'identification au pluriel. Exemple :

/wa kta:ra mu:sa: qawm-a hu sab[°]-i:-na rağul-a-n/
« Moïse choisit son groupe, *soixante-dix hommes*. »⁶³

1.2. La base est une *res*, l'expansion est un *modus*. Exemples :

/la qad ġi?ta šaj?-a-n ?imr-a-n/
« Tu as, certes, commis *une chose monstrueuse*. »⁶⁴

/hal ša'artum bi mawt-i marjam-a ş şana:[°]-i/
« Avez-vous eu connaissance de la mort de *Maryam l'industrielle* ? »⁶⁵

où le *modus determinans* /šana:[°]/ est sans marque du féminin, où « l'article » /š/ (< /l/) est le morphème d'excellence.

/tanzi'u n na:s-a
ka ?anna hum ?a'ğa:z-u nakl-i-n munqa'ir-i-n/
« [Le vent] arrachait les hommes
tout comme s'ils étaient des stipes de palmiers *que l'on déracine*. »⁶⁶

où la base de l'expansion d'identification, le *modus* /munqa'ir/, qui est sans marque de pluriel, est le nom collectif /nakl/, = « palmiers ».

1.3. La base et l'expansion sont des *modus*. Exemple :

/?inna ɖa:lika la haqq-u-n taqa:şum-u ?ahl-i n na:ri/
« En vérité, cela [sera] *réellement*, oui, [cette] *dispute* entre les Hôtes du Feu. »⁶⁷

où la seconde voix, le *modus informis* /haqq/, = « s'accomplir », est la base d'une expansion d'identité, le *modus informis* /taqa:şum/, = « dispute intestinale », base lui-même d'une expansion d'annexion, le « génitif subjectif », /?ahl/, = « hôtes ».

2. L'EXPANSION EST MODALE.

Systématiquement seule *pouvait* être la base d'une expansion modale l'une ou l'autre des deux voix de la phrase.

63. Coran, VII/155. La traduction proposée est littérale.

64. Coran, XVIII/71.

65. Al-Žāhid, *Kitāb al-Buḥālā'* (éd. Ṭaha I-Ḥāğiri, Le Caire, *Dār al-Ma'ārif*, s.d., collection *Ḍaḥā'ir al-'Arab*, n° 23), p. 30. Traduction

française avec une introduction et des notes par Charles Pellat, *Le livre des avarès*, Paris, G.P. Maisonneuve, 1951, collection Islam d'hier et d'aujourd'hui, vol. X.

66. Coran, LIV/20.

67. Coran, XXXVIII/64.

Dans le cas où la seconde voix est une unité fléchie⁶⁸, toute expansion modale recevant le même fonctionnel désinence /a/, ce fonctionnel unique ne pouvait rapporter l'expansion modale à l'une des deux voix à l'exclusion de l'autre, car, dans ce cas, l'une et l'autre avaient également vocation à être la base de cette expansion. La langue, faute d'avoir dédoublé le fonctionnel, avait, de façon originale, choisi une solution morphologique : elle rapportait, systématiquement, à la première voix celles de ses expansions modales faites d'unités de nomination en relation nécessaire avec une *res*⁶⁹; et, à la seconde voix, celles de ses expansions modales faites avec ses autres unités de nomination.

Les unités de nomination de la langue arabe, qui sont nécessairement en relation avec une *res* sont celles qui dénotent un *modus* portant une modalité aspectuelle spécifiée. En effet, les variations du déroulement du *modus*, s'il n'est pas *informis*, ne peuvent qu'être le fait de l'intervention d'une *res*. En conséquence étaient rapportées à la première voix toutes les formes dénotant un *modus non informis*, détaillément : les formes du verbe, les *modus agentis vel patientis*, les *modus determinans*⁷⁰.

Cependant, lorsque la langue n'a plus dit uniquement la réalité du monde, les formes nominales qui, différemment des *modus*, n'impliquent point des *res* mais les dénotent par elles-mêmes, ont été utilisées comme expansions modales de la première voix pour donner à celle-ci une représentation métaphorique. Ainsi, la phrase /qa:tala ʔasad-a-n/ qui, dans un emploi « réaliste » de la langue, signifie « Il a combattu un lion », avec /ʔasad-a-n/, = « lion », conformément au système, dans la fonction d'expansion complétive de la seconde voix, signifie, dans un emploi « irréaliste » de la langue, « Il a combattu en lion », avec /ʔasad-a-n/, en rupture de système dans la fonction d'expansion modale de la première voix. Le recours nouveau à l'intonation devenait nécessaire pour dissiper l'ambiguïté née de la métaphore.

Cependant, comme toute expansion modale de la seconde voix est toujours faite, systématiquement, de *modus informis*, et que ces *modus* sont toujours restés étrangers au genre et au nombre, les expansions modales de la seconde voix n'intéressent pas

68. Dans les phrases d'attestation, qui dénotent une assertion, une invocation, une exclamation, la seconde voix est une modalité, c'est-à-dire une unité de nomination non construite sur des consonnes radicales, une unité « amorphe »; voir A. Roman, « Le hasard et la nécessité dans l'ordre des langues ... ».

69. C'est que le *duo* idéal est formé d'une *res* en situation de première voix et d'un *modus* en situation de seconde voix : de fait le *duo res* — *modus* est idéal parce qu'il établit par lui-même la relation au temps qui est inhérente aux expériences du monde que les phrases verbalisent.

70. Le *modus determinans* était caractérisé par

la modalité aspectuelle de « non achèvement ». Cette modalité avait pour signifiant la longueur de la deuxième voyelle; le *modus* commencé était ainsi spécifié comme persistant. En raison de sa persistance même, le *modus determinans* était susceptible d'apparaître comme exprimé hors du temps. Cette fausse apparence a fait qu'à une certaine étape de l'évolution de la langue, l'aspect qu'il dénotait n'a plus été reconnu : le *modus determinans* a été alors perçu comme une autre figure du nom, comme une *res*. D'où sa catégorisation par la Tradition comme une *šifa*, un *nomen adjectivum*.

l'accord et ne seront donc pas examinées. Exemples d'expansion modale de la première voix :

/la hu ʃari:f-u-n ʃari:f-a l qa'w-i bi l masad-i/
« D'où un grincement, le grincement de la poulie de bois contre la corde de fibres. »⁷¹

où la voix, base de l'expansion modale, et l'expansion modale sont un même *modus informis*. Le fait est particulier :

/ja:rağul-u zaid-a-n/
« Eh l'homme, Zayd en l'occurrence! »⁷²

où la première voix est une unité amorphe, la modalité d'appel /ja:/.

/fa ǧi?-na ʔusd-a ǧa:ba:t-i-n ʔilaj him/
« Et, lions des forêts, nous marchâmes sur eux. »⁷³

/tamma ǧa'al-u: jaħmilu:na 'alaj hi rağul-a-n rağul-a-n/
« Puis ils se mirent à le charger, homme [après] homme. »⁷⁴

où, remarquablement, le morphème de personne du verbe /ǧa'alu:/, = « ils se mirent à », a une double expansion modale, /rağul-a-n rağul-a-n/, faite de deux occurrences du même nom *au singulier*.

/fa qa:mat ka ʔi:b-a-n lajsa fi: wahǧi ha: dam-u-n/
« Elle se dressa, dolente, son visage vidé de son sang. »⁷⁵

où, comme dans l'exemple suivant, l'expansion modale est sans marque d'accord :

/la'alla s sa:'at-a taku:nu qari:b-a-n/ ⁷⁶ « Peut-être l'Heure est-elle proche. »

Υ. LES DÉVELOPPEMENTS DE L'ACCORD

I. L'accord entre deux voix

1. LES DEUX VOIX SONT DES RES. Exemples :

/ha:ðihi biða:'at-u na:/ « Celle-ci est notre marchandise. »⁷⁷

où la pro-forme /ha:ðihi/, = « celle-ci », qui constitue la première voix, a pris le genre féminin, purement grammatical, de la seconde voix, /biða:'at-u-n/, = « marchandise ».

71. Le vers, de mètre *basīf*, est d'An-Nābiga aḏ-Ḍubayānī Ziyād b. Mu'āwiya, « poète de tribu » de l'Arabie centrale, mort au tout début du VII^e siècle. Le poète, dans l'hémistiche qui est cité par Sibawayhi, — *al-Kitāb*, vol. I, p. 335 sq. —, décrit une jeune chamelle qui frotte ses dents les unes contre les autres.

72. Exemple de l'usage.

73. Cet hémistiche, de mètre *wāfir*, est du poète al-'Abbās b. Mirdās, mort vers 23/644. Ici la métaphore, comme elle a simplement remplacé « hom-

mes » par « lions », ne touche pas à l'accord.

74. Ibn Hišām, 'Abū Muḥammad, *as-Sira an-Nabawiyya*, vol. IV, p. 99.

75. Premier hémistiche d'un vers, de mètre *ṭawīl*, de l'« élégiaque » ḥiǧāzien 'Umar b. 'Abī Rabi'a, mort en 93/712 ou 103/721; voir Muḥammad Muḥyi al-Dīn 'Abd al-Ḥamid, *Šarḥ Diwān 'Umar b. 'Abī Rabi'a*, 3^e éd., Le Caire, Maṭba'at al-Madanī, 1384/1965, p. 99.

76. Coran, XXXIII/63.

77. Coran, XII/65.

La phrase :

[hija r riža:l-u] « Ils sont les hommes. » ⁷⁸

littéralement :

« Elle est les hommes ».

qui ne serait pas reçue aujourd'hui. Elle est apparue comme une conséquence des faits qui seront examinés dans le paragraphe suivant.

Cependant la phrase semblable, citée avec elle sur le même pied par Sibawayhi, est, dans la langue arabe historique, une phrase normale :

[hija l ġima:l-u] « Ce sont les chameaux. »

littéralement :

« Elle est les chameaux. »

Et aussi la phrase suivante :

[ʔadi:dat-u-n ʔasla:b-u ha:ða: l lail-i fi: l maġa:rah/

« Nombreuses sont les prises de cette nuit dans la grotte. » ⁷⁹

où la seconde voix, le *modus determinans* /ʔadi:dat/, = « nombreuse », est au féminin singulier.

Cela en raison du fait que les Arabes ont, depuis, inventé entre les noms une distinction linguistique nouvelle : [+ Humain] vs [– Humain] ⁸⁰.

2. UNE VOIX EST UNE RES, L'AUTRE VOIX EST UN MODUS.

Exemples :

[ʔa wa:ʃil-u-n ʔanta salma: baʔda maʔtabat-i-n/

« Vas-tu renouer avec Salmâ après tant de reproches ? » ⁸¹

où la seconde voix, le *modus agentis* /wa:ʃil/, = « (qui) va renouer, (qui) va avoir renoué », est du « singulier » mais où la première voix, la pro-forme /ʔanta/, = « tu », étant du masculin singulier, rien n'apparaît d'un accord éventuel. Cependant la comparaison avec le vers suivant donnera une apparence d'accord « masculin singulier » entre les deux voix.

[ʔa ta:rikat i: li l mawt-i ʔanti [...]/

« M'abandonneras-tu à la mort ? [...] » ⁸²

où la première voix est la pro-forme /ʔanti/, = « tu (féminin singulier) » ; où la seconde

78. Cette phrase est citée comme normale (*ġāʾiz*) par Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 39.

79. Le vers est repris de la pièce n° 14, *al-Layl fi kulli makān*, du volume III du *Dīwān* du poète marocain contemporain, ʿAbd al-Wahhāb al-Bayyātī.

80. Cet accord sera raisonné *infra*, en II. 1. 1. de cette même partie.

81. Cet hémistiche, de mètre *basīṭ*, est du

poète Ġarīr, mort vers 110/728 ; il est repris de la page 669 de son *Dīwān* (Le Caire, éd. Muḥammad b. Ḥabīb et Nuʿmān Muḥammad ʿAmin Ṭaha, Dār al-Maʿārif, 1969-1971, 2 vol., collection : *Daḥāʾir al-ʿArab* — n° 43).

82. C'est le début du premier hémistiche d'un vers, de mètre *ṭawīl*, du poète Maġnūn Laylā, mort après 65/685.

voix est le *modus agentis* /ta:rikat/, = « (qui) va abandonner, (qui) va avoir abandonné », également féminin singulier.

/ʔinna s sa:ʔat-a ʔa:tijat-u-n/
« Assurément l'Heure est incombante. »⁸³

où l'on aura reconnu dans le deuxième /t/ de /ʔa:tijat-u-n/ le morphème du féminin.

/fari:q-u-n min hum mu'riḍ-u:-na/
« Une fraction d'entre eux se détourne. »⁸⁴

où la seconde voix, le *modus agentis* /mu'riḍ-u:-na/ est au pluriel alors que la première voix, /fari:q/, = « fraction », est un nom grammaticalement singulier mais de sens pluriel. L'accord en nombre s'est donc fait sur le sens.

/naḥnu muṣliḥ-u:-na/
« Nous sommes réformateurs. »⁸⁵

où la seconde voix, le *modus determinans*, /muṣliḥ-u:-na/, a reçu la marque /u:/ du pluriel.

Cet accord en genre et en nombre est désormais l'accord général.

3. LES DEUX VOIX SONT DES *MODUS*.

La coordination de plusieurs *modus informis* en fonction de première voix va accorder également la seconde voix au féminin singulier.

/wa la:kinna sti'ḍa:b-a t tamanni:
wa sti:ṭa:ʔ-a markab-i l ʔağz-i wa saḳaf-a r-raʔj-i
qa:ʔidat-u-n ʔaṣḥa:ba ha: ʔila: l waba:l-i wa l ʔazj-i/
« Mais se complaire dans les souhaits,
fouler le pont de la faiblesse, avoir des vues ineptes,
conduit aux avanies, aux revers. »⁸⁶

où la seconde voix, /qa:ʔidat-u-n/, = « conduisante », est au féminin singulier pour s'accorder aux trois premières voix coordonnées, /sti'ḍa:b/, /sti:ṭa:ʔ/, /saḳaf/⁸⁷.

II. L'accord entre une base et son expansion : la naissance du pseudo-accord du féminin

1. LA BASE ET SON EXPANSION SONT DES *RES*.

1.1. Les deux *res* sont une base et son expansion d'identité ou son expansion d'identification

83. Coran, XX/15.

84. Coran, XXIV/48.

85. Coran, II/11.

86. Ibn Ḥazm, *Tawq al-ḥamāma*, p. 352.

87. De même est au féminin singulier la pro-forme /ha:/, expansion d'annexion de /ʔaṣḥa:b/.

Le cas, désormais banal, est celui où l'accord suit jusqu'aux apparences du genre. Exemple :

/wa t-aklabu š šahwat-u/ « La concupiscence fait rage. »⁸⁸

où l'ancien *modus temporis* /šahwat/, = « concupiscence », est assimilé à une *res* de genre féminin.

Le cas intéressant, particulier, est celui où la base de l'expansion d'identité est le morphème /t/ analysé traditionnellement comme la « troisième personne du féminin »⁸⁹. Exemples :

/fa'ala-t/ « elle a fait. »

/t-af'al(u)/ « elle fait. »

Ce morphème (prétendu) de la troisième personne est homophone de la pro-forme /t/ qui dénote la *res* générale. Cette homophonie a permis un joli jeu rhétorique. Lorsque l'expansion d'identité de la « troisième personne » nommait un corps de personnes, la pro-forme /t/, dès lors que les schèmes à /t/, —/fa'ala-t/ et /t-af'al(u)/—, existaient dans les paradigmes du verbe, pouvait être employée, à la place du morphème de ces schèmes, pour signifier *l'unanimité* de ces personnes. Exemples du Coran⁹⁰ :

/wa qa:lat-i n naša:ra: l masi:h-u bn-u lla:h-i/

« Et les Chrétiens ont dit : “ Le Messie est le Fils d'Allāh ”. »⁹¹

/qul la ?in iğtama'at-i l ?ins-u wa l ġinn-u .../ ⁹²

« Dis : « Si les Hommes et les Djinns s'unissaient ... »

Dans le texte suivant repris d'un grammairien :

/fa ?in qa:la fa qad sami'na: kum taqu:lu:na

?inna l 'arab-a fa'ala-t kaða: wa lam t-af'al kaða:

88. Ibn Ḥazm, *Ṭawq al-ḥamāma*, p. 340.

89. Systématiquement, dans le verbe arabe, seules ont un signifiant, qui est une consonne radicale, = « $\sqrt{C}$ », les premières et les deuxièmes personnes. De fait, les troisièmes personnes ne sont pas dans le besoin d'un signifiant qui les spécifierait étant donné que les deux autres personnes sont spécifiées par des signifiants qui leur sont propres. Aux troisièmes personnes, la consonne /t/, = « C » (et non pas « $\sqrt{C}$ »), est donc le signifiant de la seule modalité du féminin. C'est par abus de langage qu'elle est dite morphème de personne. Voir André Roman, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe* (Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1983, 2 vol.), p. 873 et 880.

90. Le signifiant /t/ de la « *res* générale » sera dans les exemples, transcrit en italique : « t »; et, de même, la pro-forme /ha:/, du féminin singulier, qui la représente.

91. Coran, IX/30. Autre exemple, le verset XLIX/14 : /qa:lat-i l ?a'ra:b-u ?a:man-na:/ = « Les Bédouins ont dit : “ Nous croyons ” »; voir le commentaire du philologue et exégète 'Abū Ġa'far an-Naḥḥās, mort en 338/950, dans son *'Iṣṣāb al-Qur'ān* (éd. par Zuhayr Ġāzī Zāhid, 2^e éd., s.l., 'Alam al-Kutub, Maktabat an-Naḥḍat al-'Arabiyya, 1405/1985, 5 vol.), vol. IV, p. 216 : « qāla Muḥammad b. Yazīd : “ hāḍā 'alā ta'nīṭi l-ġamā'at ” 'ay “ qālat ġamā'atu l-'a'rāb ” ». Mais l'accord masculin aurait été expliqué par “ ġam' ” à la place de “ ġamā't ”!

92. Coran, XVII/88.

min ?anna ha:
 la: t-ağma'u bajna sa:kin-aj-ni
 wa la: t-abtadi?u bi sa:kin-i-n
 wa la: t-aqifu 'ala: mutaḥarrik-i-n
 wa ?anna ha:
 t-usammi: š šakš-a l wa:hid-a bi l ?asma:?-i l kaḥi:rat-i
 wa t-ağma'u l ?ašja:?-a l kaḥi:rat-a taḥta l ism-i l wa:hid-i
 qulna: naḥnu naqu:lu
 ?inna l-'arab-a t-af'alu kaḍa:
 ba'da ma: waṭṭa?na: ?anna ḍa:lika tawqi:f-u-n/

« Si [quelqu'un] objectait : “ Nous vous avons entendu dire que les Arabes, unanimes, ont fait ceci et n'ont pas fait cela, particulièrement qu'ils ne réunissent pas deux consonnes quiescentes (= /CC[CV]/), ne commencent [aucun mot] par une consonne quiescente (= /C[CV]/), ne pausent point sur une consonne mue (= /CV/), et qu'ils donnent, unanimement, à un objet unique plusieurs noms, et réunissent plusieurs objets sous un nom unique ”, nous répondrions : « Nous-mêmes, oui, disons que les Arabes font ainsi, unanimement, [mais] après avoir établi que cela [qu'ils] font a été institué par Allāh, »⁹³

le morphème /t/ de la *res* générale n'est pas la base d'une expansion d'identité. Cependant il représente comme « une » la *res* antécédente : « les Arabes ».

De même dans ce vers de la poésie ancienne :

/?in ni: wa rabb-i n naṣ:ra: 'inda 'i:d-i him*
 wa l muslim-i-na ?iḍa: ma: ḍamma ha: l ġuma'-u:/
 « Moi-même, en vérité, j'en fais le serment par le Seigneur des Chrétiens, lors de leur Fête*
 et des Musulmans lorsque *les* rassemblent les vendredis. »⁹⁴

où la pro-forme /ha:/, = « la », représente les Musulmans.

À l'époque historique déjà le jeu rhétorique n'était plus perçu. Et les exemples cités ne sont qu'un héritage. Les grammairiens de la Tradition arabe ou orientaliste

93. Ibn Fāris, *aṣ-Ṣāhibi fī Fiqh al-Luġa wa Sunan al-'Arab fī Kalāmi hā* (éd. Muṣṭafā Šuwaymī, Beyrouth, Badrān, 1382/1963, collection : *al-Maktabat al-Luġawiyyat al-'Arabiyya*, n° I), p. 38-39. Le signifié « *res* générale » a été rendu par « unanimes » ou « unanimement ». L'on voit bien que l'usage linguistique décrit dans ce passage est, d'après Ibn Fāris qui, sur ce point, représente exactement la tradition grammaticale arabe, un usage sans exception et donc un usage « unanime ». En revanche, « Les Arabes sont unanimes à ... » ne peut se dire */ağma'at-i l 'arab-u .../, mais seulement */ağma'a l 'arab-u

.../; en effet leur « unanimité » est dans cette expression signifiée par le verbe */ağma'a/. Sur la croyance en l'institution divine de la langue, voir A. Roman, « L'Origine et l'organisation de la langue arabe d'après le *Ṣāhibi* d'Ibn Fāris », in *Arabica*, tome XXXV/1, p. 1-17, Paris, 1988.

94. Ce vers, de mètre *basīṭ*, du poète al-'Aḥṭal, mort vers 91/709-710, est cité par Theodor Nöldeke, *op. cit.*, p. 83. Autre exemple; le vers anonyme, de mètre *basīṭ*, cité par Sībawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 55 : */ajj-u fata: hajġa:?-a ?anta wa ġa:ri ha:* ? iḍa:ma: riġa:l-u-n bi r riġa:l-i staqallati:/.

qui ont voulu faire l'inventaire de cet héritage ont confondu ce /t/, signifiant de la « *res* générale » avec le /t/ signifiant du « féminin » ! Or, les Arabes ne sauraient être des femmes. D'où les réinterprétations forcées du « féminin » en modalités « plus nobles » qui ont été proposées par toutes sortes de biais.

Cependant, si les êtres humains peuvent vouloir être unanimes, les autres animaux ont, naturellement, un même comportement asservi. D'où, pour eux, l'emploi également hérité, du morphème /t/ de la « *res* générale ». Exemple de l'usage :

/t-anbaḥu l kila:bu/ « Les chiens aboient. »

Ainsi serait née l'opposition [+ Humain] vs [– Humain] qui a englobé les êtres catégorisés comme « inanimés ». Exemples, les versets suivants où le morphème de personne de chaque verbe, la « troisième personne », /t/, du « féminin singulier », est pour les « étoiles », les « monts », les « chamelles », les « bêtes », les « mers » :

/wa ʔida: n nuḡu:m-u nkadara-t* wa ʔida: l ḡiba:l-u sujǧira-t*
 wa ʔida: l ʔiša:r-u ʔuṭṭila-t*
 wa ʔida: l wuḥu:š-u ḥušira-t*
 wa ʔida: l biḥa:r-u suḡḡira-t* .../
 « Quand les étoiles se disloqueront* quand les monts seront mis en marche*
 quand les chamelles pleines⁹⁵ seront négligées*
 quand les bêtes [les plus] farouches seront rassemblées*
 quand les mers seront bouillonnantes* ... »⁹⁶

Ainsi, également, serait né l'accord du morphème de la « troisième personne » avec le féminin. On dit, par exemple :

/kataba-t-i l muʔallimat-u/ « L'enseignante a écrit. »

mais :

/kataba-t-i l muallima:t-u/ « Les enseignantes ont écrit. »

et :

/kataba-ø l muʔallim-u/ « L'enseignant a écrit. »

/kataba-ø l muʔallim-u:na/ « Les enseignants ont écrit. »

L'on voit bien que c'est la confusion du morphème de la « *res* générale » avec le morphème homophone du « féminin », qui a entraîné cet accord du féminin⁹⁷. Mais cet accord ne s'est pas étendu au nombre. Et les rarissimes exemples attestés en arabe

95. Exactement : les chamelles dans le dixième mois de leur gestation, comme elles vont mettre bas.

96. Coran, LXXXI/2-7.

97. Il est possible que le féminin de certains

noms collectifs ait la même origine. Ainsi, le nom collectif déjà cité, /ʔibil/, = « camélidés », est du féminin tandis que /ḡamal/, = « chameau », et /na:qat/, = « chamelle », sont « naturellement », le premier, du masculin, le second, du féminin.

classique d'un prétendu accord en nombre sont en fait des exemples de jeux rhétoriques qui produisent une thématization. L'exemple ancien le plus cité est le suivant :

/ʔakal-u: ni: l bara:ǧīṭ:t-u/ ⁹⁸

que l'on comprend comme signifiant :

« Les puces m'ont mangé. »

Et qui signifie :

« Elles m'ont mangé! Les puces. »

Autres exemples anciens :

/fa lamma: tara:ʔ-a: l ǧamʔ-a:-ni

qa:la ʔaṣḥa:b-u mu:sa: in na: la mudrak-u:-na/

« Quand *elles* furent en vue l'une de l'autre, *les deux troupes*,
les compagnons de Moïse dirent : « En vérité, oui, nous allons être rejoints ». » ⁹⁹

/jataʔa:qab-u:-na fi: kum mala: ʔikat-u-n bi l lajl-i wa mala: ʔikat-u-n bi n naha:r-i/
« [Des êtres] se succèdent parmi vous, des Anges, la nuit, et des Anges, le jour. » ¹⁰⁰

/wa ʔasarr-u: n-naǧwa: llaḍ-i:-na ḍalam-u:/ ¹⁰¹

« Et [voici qu'] ils tiennent des conciliabules ceux qui ont été injustes. »

Ce pseudo-accord était attesté au II^e siècle comme un fait rare encore par Sibawayhi qui en donne les exemples suivants :

/ḍarab-a: ni: ʔakaw-a: ka/ « Ils m'ont frappé tous deux, tes deux frères. »

/ḍarab-u: ni: qawm-u ka/ « Ils m'ont frappé, les tiens. » ¹⁰²

Ensuite ce pseudo-accord a tendu à devenir l'accord parmi les Arabes insuffisamment instruits. Ainsi au témoignage d'al-Ḥarīrī, l'on disait de son temps, au XII^e siècle, en Irak :

/qa:m-a: r raǧul-a:-ni/ « Les deux hommes se sont levés. »

avec la forme duelle, /qa:m-a:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /qa:ma/.

98. La phrase est citée, sans condamnation, par Sibawayhi dans son *Kitāb*, particulièrement vol. I, p. 19, et vol. II, p. 41. Selon Simon Hopkins, in *Studies in the Grammar of Early Arabic* ..., p. 138, § 139 : « Much rarer than one would expect in view of its widespread distribution throughout the history of Arabic is the occurrence of the so-called *luḡat ʔakalūn l-barāḡīt*, i.e. agreement in number between a verb and its following plural subject ».

99. Coran, XXVI/61.

100. C'est un logion du Prophète. Voir ses références dans Wensinck, A. J. et alii, *Concordance et indices de la tradition musulmane, les six livres, le Musnad d'al-Dārimī, le Muwaṭṭa' de Mālik, le Musnad de Aḥmad ibn Ḥanbal* (Leide, Brill, 1936-1969, 7 vol.), vol. IV, p. 290 B.

101. Coran, XXI/3; dans le verset, /u:/ de /ʔasarr-u:/, de /ḍalam-u:/, et /i:/ de /llaḍ-i:/ sont deux signifiants de la même modalité du pluriel.

102. Sibawayhi, *al-Kitāb*, vol. II, p. 40 : « wa hiya qalilatun ».

/qa:m-u: r riža:l-u/ « Les hommes se sont levés. »¹⁰³

avec la forme plurielle, /qa:m-u:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /qa:ma/.
Exemple moderne :

/wa li faṭrat-i-n ma: ḡall-a: ṣafiyyat-u wa huwa ḡa:lis-aj-ni ʿala: maqaʿad-aj him-a: ka?anna
hum-a: summir-a: huna:ka/ ¹⁰⁴

« Et durant un certain temps, ils restèrent, Ṣafiyya et lui-même, assis sur leur banc comme s'ils y avaient été cloués. »

avec la forme duelle, /ḡall-a:/, du verbe et non pas sa forme du singulier, /ḡalla/.

L'accord ainsi créé a été réemployé par la langue pour la constitution de ses phrases complexes. Soient les phrases suivantes de l'usage :

- a) /j-aktub-u l ʔawla:d-u/
« Les enfants écrivent. »
- b) /ʔal ʔawla:d-u j-aktub-u:-na/
« Les enfants, ils écrivent. »
- c) /ʔal ʔawla:d-u j-aktub-u muʿallim-u hum/
« Les enfants, leur maître écrit. »

C'est dans ces trois phrases l'accord qui va manifester les rapports syntaxiques et sémantiques différents qu'ont entre eux leurs constituants.

En (a), phrase non complexe, /l ʔawla:d-u/ est seulement expansion d'identité de la première voix de la phrase, le morphème de personne /j-[-...]-ø/ : celui-ci précède son expansion et donc ne la représente pas; il n'a aucune marque de genre ni de nombre; il est au « masculin singulier ».

En (b), phrase complexe, /ʔal ʔawla:d-u/ est la première voix de la phrase et le morphème de personne /j/ la suit : il la représente donc; d'où son accord avec elle en genre et en nombre; la voyelle longue /u:/, dans /j-aktub-u:-na/, est le signifiant de cet accord : le morphème de personne est réalisé : /j-[-...]-u:/.

103. 'Abū Muḥammad al-Ḥarīrī, — poète et philologue arabe, mort en 516/1122 —, *Kitāb Durraṭ al-Ġawwāṣ fī 'Awhām al-Ḥawāṣṣ* (éd. avec le Ṣarḥ de 'Aḥmad Ṣihāb ad-Dīn al-Kafāḡī, Constantinople, 1929), p. 65. Al-Ḥafāḡī, cadi érudit égyptien, mort au Caire en 1069/1659, a, p. 152-153 de son *Ṣarḥ*, réduit ce phénomène à l'usage ancien d'une communauté, absente des éditions actuelles du *Kitāb* de Sibawayhi, qui se serait distinguée par cet accord typique de sa langue dite « 'akalū nī l barāḡīt ». Cette réduction est caractéristique d'une négation entêtée de l'évolution de la langue; voir, par exemple, l'ouvrage collectif *'Al-luḡat al-'arabiyya wa l-wa'y al-qawmī* (Beyrouth, Markaz dirāsāt al-

waḥdat al-'arabiyya, 1984, et le compte rendu, décapant, d'Antoine Sayah, « Buḥūt wa munāqaṣāt ḥawla l-luḡat al-'arabiyya, in *Dirāsāt* (Kulliyyat at-tarbiya-al-Ġāmi'at al-Lubnāniyya), Beyrouth, 1986.

104. /a:/ de /ḡall-a:/, fīm-a:, /hum-a:/, et /aj/ de /ḡa:lis-aj-ni/, /maqʿad-aj/, sont deux signifiants de la modalité du duel. Le texte a /faṭrat/, qui a été traduit par « temps », qui, en arabe classique, se dit /faṭrat/, avec /t/ et non pas /ṭ/; en arabe classique, la forme avec /ṭ/, se lirait /fiṭrat/ et signifierait « disposition naturelle ». La phrase est reprise de la nouvelle de Ḡassān Kanafānī, *'Ā'id 'ilā Ḥayfā* (Beyrouth, *Dār at-Ṭalī'a li t-Ṭibā'a*, 1981), p. 46.

En (c), phrase également complexe, /ʔal ʔawla:d-u/ est la première voix de la phrase; le morphème de personne est au singulier; il est, comme en (a), réalisé /j/ (/j-[...]ø/ dans /j-aktub-ø-u,); en effet, il ne représente pas la première voix et il est lui-même identifié par /muʔallim-u:-na/.

1.2. Les deux *res* sont une base et son expansion modale.

L'emploi de l'expansion modale s'est étendu dans la langue aux constituants de la phrase qui ne sont pas une voix.

Aussi, dans toute phrase dont plusieurs constituants se trouvent désormais avoir les mêmes « droits » à l'expansion modale, c'est désormais l'accord, quand il est discriminant, ou, sinon, l'intonation qui signifie à quelle base doit être rapportée l'expansion modale. Exemple :

/wa ʔarsalna: ka li n na:s-i rasu:l-a-n/

« Et Nous t'avons envoyé aux Hommes comme un messenger. »¹⁰⁵

où c'est l'accord qui fait reconnaître dans le nom /rasu:l-a-n/, = « messenger », l'expansion modale de l'expansion complétive, le morphème de personne, /ka/, = « t' », à l'exclusion de l'autre candidat, celui du système, au rôle de base de /rasu:l-a-n/, le morphème de personne /na:/, = « nous ».

Dans l'exemple suivant c'est non plus l'accord mais l'intonation, accompagnant l'effet de sens, qui fait reconnaître dans l'expansion complétive, /ma:l/, = « biens », la nouvelle base de l'expansion modale répétée, /dirham/ :

/tašaddaqtu bi ma:l i: dirham-an dirham-a-n/

« J'ai fait l'aumône de mon bien, dirham [après] dirham. »¹⁰⁶

Systématiquement, cette expansion modale, dès lors qu'elle est une *res*¹⁰⁷, devrait avoir pour base la première voix de la phrase, le morphème de personne, /tu/, du verbe /tašaddaqtu/, = « j'ai fait l'aumône »; la jolie hypallage ainsi réalisée ne se sera donc pas maintenue contre la réalité.

2. LA BASE EST UNE *RES*, SON EXPANSION EST UN *MODUS*.

2.1. L'expansion est une expansion d'identité ou d'identification.

Le *modus*, expansion d'identification de la *res*, ne peut être, dans un usage réaliste de la langue, qu'un *modus agentis vel patientis* ou un *modus determinans*. Exemples :

/huwa l mušī:ba-t-u l ḥa:lla-t-u/

« Il est la disgrâce qui défait [toute chose]. »¹⁰⁸

105. Coran, XVI/89.

106. La phrase est reprise du *Kitāb* de Sibawayhi, vol. I, p. 392.

107. Voir *supra* le § B) II. 2.

108. Ibn Ḥazm, *Tawq al-ḥamāma*, p. 232.

où la première voix est le morphème de « non personne » /huwa/, = « il »; où la seconde voix, /muʃi:ba-t/, = « disgrâce », est une *res* abstraite¹⁰⁹, dont le nom est considéré, désormais comme étant féminin; d'où le féminin du *modus agentis* /ħa:l-la-t/, son expansion d'identification.

« jakrahu hu l kara:hijat-a ʃ ʃaħi:ħat-a/

« Sa détestation pour lui est la détestation même, la véritable [détestation]. »¹¹⁰

où le *modus determinans* /ʃaħi:ħat-a/, « véritable (féminin) », a reçu les trois caractères de sa base, *mécaniquement* : la modalité d'excellence /ʃ/ (< /(?a)l/); le morphème /t/; la désinence /a/, signifiant du fonctionnel nécessaire de sa fonction d'expansion d'identification de /kara:hijat-a/, = « détestation ».

/wa ɖakkarat ni: [...] ʃuhu:r-a-n kawa:lij-a wa ʔakba:r-a-n bawa:lij-a
wa duhu:r-a-n fawa:nij-a/ ¹¹¹

« [La vue de cette femme] me rappela [...]

des mois évanouis, des échos amortis,

une époque caduque. »

où les trois pluriels de *res* abstraites, — /ʃuhu:r/, = « mois », /ʔakba:r/, = « nouvelles, bruits », /duhu:r/, = « âges », ont pour expansions d'identité des *modus agentis* qui ont pris, rhétoriquement, la forme de pluriels de noms : /kawa:lij/ pluriel de /ka:lij/, = « vacant », /bawa:lij/, pluriel de /ba:lij/, = « usé », /fawa:nij/, pluriel de /fa:nij/, = « caduc ».

2.2. L'expansion est une expansion modale. Exemples :

/wazn-u ha: fa:riġat-a-n ʔalfu ki:lu:ġira:m/ ¹¹²

« [Ce véhicule,] son poids à vide est de mille kilogrammes. »

où l'expansion modale /fa:riġat-a-n/, = « à vide », est au féminin singulier comme sa base, la pro-forme /ha:/.

/fa ɖkul-u: ʔabwa:b-a ġahannam-a ka:lid-i:-na fi: ha:/

« Franchissez, vous y êtes désormais éternels, les portes de la Géhenne. »¹¹³

où l'expansion modale, /ka:lid-i:-na/, = « éternels », est au masculin pluriel tout comme sa base, qui est conformément au système, la première voix de la phrase, le morphème de personne du verbe /ɖkul-u:/, = « entrez! ».

109. La *res* abstraite /muʃi:bat/ est composée du *modus agentis* /muʃi:b/, et de la *res* générale ou *pro-res* « √t »; la forme signifie étymologiquement « la *res* [le coup] qui [vous] atteint »; voir la note 58.

110. Ibn Ĥazm, *Tawq al-ħamāma*, p. 70.

111. Ibn Ĥazm, *Tawq al-ħamāma*, p. 288.

112. Exemple de l'usage.

113. Coran, XVI/29.

2.3. L'expansion est une expansion d'annexion ¹¹⁴.

Il ne peut y avoir apparence d'accord, dans la langue arabe historique, entre une base et son expansion d'annexion que dans le seul cas où la base est un « nom de nombre » compris entre « trois » et « dix ».

En arabe, dans les langues sémitiques, les nombres de trois à dix reçoivent un suffixe /t/, homophone du féminin, quand le nom nombré est masculin, et ne reçoivent pas ce suffixe quand le nom nombré est féminin. Ce qui peut être schématisé ainsi :

Nom de nombre — /t/ ↔ Nom nombré + /t/
 Nom de nombre + /t/ ↔ Nom nombré — /t/

Exemples :

/tala:ʔa-t-v bani-i-na/ « Trois fils. »
 /tala:t-ø-v ban-a: t-i-n/ « Trois filles. »

Systématiquement le morphème /t/ affecté aux *modus informis* ne peut être que le signifiant d'un temps général; le procès dénoté par le *modus informis* étant « brut », — ce qui, dans ce paradigme, est signifié par le signifiant « zéro » de la modalité aspectuelle —, il est effectivement possible d'y découper une tranche de temps dont l'épaisseur est indifférente. Exemple :

/fa naʕira-t-u-n ʔila: majsarat-i-n/ ¹¹⁵

qui signifie précisément :

« Alors attendre le temps [qu'il faudra] jusqu'à [ce que le débiteur soit dans] une aisance suffisante. »

Tout « nom de nombre », « trois », par exemple, dénoterait un procès. Des « fils » sont au nombre de « trois » du fait du procès qui les réunit *temporairement*, d'où le morphème /t/, d'où /tala:ʔa-t-v bani:na/, = « Trois fils », où /bani:na/, = « fils », est, syntaxiquement, un génitif subjectif. Pour cette même raison ce même morphème /t/ devait être présent dans le syntagme */tala:ʔa-t-v bana:tin/, = « trois filles », qui ne diffère du syntagme précédent, masculin, que par son genre différent, le féminin, de signifiant /t/ également; mais cette consonne étant raboutée au nom d'une *res* ne pouvait, semble-t-il, être confondue avec le morphème du temps, toute *res*, telle qu'elle est saisie par la langue, étant étrangère au temps. Par contre il pouvait être absent du

114. Voir A. Roman, « Sur le “croisement des genres des noms de nombre de trois à dix et du nom nombré” dans les langues sémitiques », in *Arabica*, tome XXXV/131, p. 401-403, Paris, 1988. Paul Joüon rapporte dans sa *Grammaire de l'hébreu biblique* (Rome, Institut Biblique Pontifical, 1923, édition photomécanique corrigée

en 1965), p. 420, § 1360, un fait comparable d'« entraînement grammatical » : « Le pluriel du premier nom [du groupe génitif] est passé mécaniquement au second »; et il cite entre autres exemples /'ammej ho ʔaroso:t/, = « les peuples des pays », pour « les peuples du pays ».

115. Coran, II/280.

syntagme /t̤ala:t̤-v naḡira:tin/, = « trois moments d'attente », car le temps y était signifié, suffisamment par ce même morphème /t/ rabouté au *modus informis* /naḡira-t/; la réduction de /t̤ala:t̤a-t-v/ à /t̤ala:t̤-ø-v/ supprimait la redondance. Puis, quoique les *modus* soient étrangers au genre, le morphème /t/ de /naḡira-t/ aura été identifié comme étant le morphème du féminin et l'on aura dit /t̤ala:t̤-v bana:tin/ par analogie avec /t̤ala:t̤-v naḡira:tin/.

Exceptionnellement, dans le deuxième hémistiché du vers suivant, le nombre « trois », base de la *res* au masculin pluriel, /šuku:š/, = « personnes », est de forme masculine :

/fa ka:na miḡann i: du:na man kuntu ʔattaqi:*

t̤ala:t̤-u šuku:š-i-n ka:ʔib-a:-ni wa muʔsir-u:/

« Ont été mon bouclier contre ceux que je craignais*

trois personnes : deux jeunes filles aux seins adolescents et une jeune femme adulte. » ¹¹⁶

Ce manquement à la norme est sans doute le fait de la contrainte référentielle : les trois personnes sont de sexe féminin.

8. CONCLUSION

Là où il est syntaxiquement possible, c'est-à-dire entre une voix et une voix ou entre une base et son expansion si celle-ci est d'identifié, d'identification ou modale, l'accord est un accord en genre et en nombre ¹¹⁷.

Dans la langue arabe historique la voix ou l'expansion s'accorde généralement avec son partenaire si celui-ci réfère à un être humain; sinon, conformément à une norme qui est devenue de plus en plus rigoureuse avec le temps, — un autre accord apparaissant comme un écart —, quand son partenaire est au pluriel, l'expansion, si elle est un *modus* impersonnel ¹¹⁸ *non informis*, se met au féminin singulier ¹¹⁹.

Ces règles de l'accord se sont formées, on l'a vu, d'une part,

— *via l'analogie* avec les similitudes référentielles présentées par les *res* en relation nucléaire ou d'identité ou d'identification ou modale, d'autre part,

— *via l'homophonie* :

— des morphèmes du temps général, « √t », et du féminin, « /t/ »,

116. Le vers, de mètre *tawīl*, est du poète ḡigāzīen ʿUmar b. ʿAbī Rabiʿa, mort en 93/711-712 ou en 103/721. Le poète retraite, dissimulé dans le groupe de ces jeunes personnes. Voir *Diwān*, p. 100.

117. La détermination n'étant qu'une expression particulière du nombre.

118. Seul le verbe est en arabe un *modus* personnel.

119. L'accord avec une *res* duelle entraîne, régulièrement, le duel du constituant qui lui est rapporté; c'est que le duel est apparu en arabe après le pluriel; voir A. Roman, « Hypothèse sur l'évolution des morphèmes de nombre des formes verbales arabes », in *La Revue Pédagogique* du Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques), Beyrouth, 1982, p. 66-80.

— du morphème d'excellence et du morphème numéral, l'un et l'autre de signifiant /(?a)/¹²⁰.

L'homophonie est, d'évidence, le fait de la langue qui a donné naissance naturellement à un accord nouveau fondé sur des similitudes grammaticales et non plus sur les similitudes référentielles.

En voici un exemple extrême où le genre grammatical a pris extraordinairement le pas sur le sexe même de la *res* :

/ʔabu: ka ʔali:fa-t-u-n walada-t hu ʔuʔkra:ʔ wa ʔanta ʔali:fa-t-u-n ʔa:ka l kama:l-u:/¹²¹
« Ton père était Calife. Un autre [Calife] l'avait engendré* Et tu es Calife. Voilà la perfection. »

où le nom /ʔali:fa-t/, = « Calife », — seul un homme peut être Calife —, est traité comme un féminin en raison de sa forme¹²² : sont au féminin le morphème du verbe /t/, de /walada-t/, qui le représente, et le *modus* /ʔuʔkra:/, = « autre », qui est son expansion d'identification.

Cependant si l'homophonie des deux signifiants de /(?a)/ a produit une confusion *mécanique* entre leurs deux signifiés, l'homophonie des deux signifiants de /t/ a été le moyen d'une confusion *rhétorique* entre leurs deux signifiés : le « temps général » et le « féminin ».

Remarquablement les règles de l'accord stabilisées, les jeux rhétoriques, suivant la même démarche de différence, ont dû inventer de nouveaux écarts :

— Le traitement d'êtres humains comme des *res* non humaines; cela en transformant les êtres humains en *res* dépourvues de capacité aspectuelle; ce qui est réalisé notamment par le choix d'expansions d'identification faites de *modus informis* qui sont les *modus* de la langue non spécifiés aspectuellement; exemple de la Tradition¹²³ :

/raʕul-u-n ʔadl-u-n/ « Un homme, la justice même. »

— Le traitement comme des êtres humains de *res* non humaines. Exemples :

/saba: qalb i: bi ʔalḥa:ḍ-i-n mira:ḍ-i-n/
« [L'être aimé] a ravi mon cœur par des regards langoureux. »¹²⁴

où /mira:ḍ-i-n/, = « langoureux », est au masculin pluriel comme sa base, /ʔalḥa:ḍ-i-n/, = « regards ».

120. Cette seconde homophonie a joué dans le sens de l'établissement d'un accord en nombre.

121. Le vers, anonyme, de mètre *wāfir*, est rapporté par al-Farrāʾ, *Maʾānī l-Qurʾān* (éd. al-Hayʾat al-Miṣriyyat al-ʾamma li l-Kitāb, 3 vol., Collection : *Turāṭu nā*), vol. I, p. 208.

122. L'on a vu dans la note 58 que /t/ de /ʔali:fa-t/ était le signifiant de la *res* générale.

123. Cet exemple est repris des *Ḥaṣāʾis* d'Ibn Ğinnī, vol. III, p. 259-260. Pour Ibn Ğinnī cet emploi du *modus uniformis* est bien un emploi rhétorique : « Qualifié par un *maṣḍar* (i.e. ici un

modus uniformis), le nom qui le reçoit comme épithète apparaît comme étant réellement pétri (litt. : « créé ») avec le procès [signifié par le *maṣḍar*] » ('iḍā wuṣifa bi l-maṣḍari ṣāra l-mawṣūfu ka'anna hu fi l-ḥaqīqati maḥlūqan min ḍālika l-fi'l).

124. Cette phrase fait le premier hémistiche d'un vers « ancien » (*qadīm*), de mètre *wāfir*, cité par Ibn Ḥazm, *Tawq al-ḥamāma*, p. 78. /ʔalḥa:ḍ/ est le pluriel nominal de /laḥḍ/ qui est, originellement, un *modus informis* et, secondairement, une *res* abstraite.

— l'amplification du singulier en pluriel. Exemple :

/wa man jaʃi lla:h-a wa rasu:l-a hu
fa ʔinna la hu na:r-a ǧahannam-a ka:lid-i-na fi: ha: ʔabad-a-n/
« Quiconque est rebelle envers Allāh et Son Messenger,
en vérité *lui* revient le feu de la Géhenne où *ils* seront éternels, perpétuellement. » ¹²⁵

— l'amplification du duel en pluriel. Exemples :

/ha:q-a:-ni kašm-a:-ni ktašam-u: fi: rabb-i him/
« Voici *deux* disputeurs qui ont disputé, *multitude*, au sujet de *leur* Seigneur. » ¹²⁶
/qa:lat-a: ʔataj-na: ta:ʔi-i-na/
« [Le Ciel et la Terre] dirent tous deux : “ Nous venons, tout obéissants ”. » ¹²⁷

Cependant l'accord nouveau ne peut jouer *régulièrement* en arabe un rôle syntaxique. Car il faut pour qu'il puisse relier un constituant d'une phrase et son partenaire que l'un et l'autre aient *seuls*, dans cette phrase, même genre et même nombre.

C'est à cette condition aussi que l'accord nouveau peut favoriser l'ellipse. Exemple :

/bi munǧarid-i-n qajd-i l ʔawa:bid-i .../ ¹²⁸
« Avec [un coursier] au poil ras, *l'entrave* des bêtes fuyantes ... »

où les deux expansions, le *modus* /munǧarid/ et la *res* /qajd/, = « entrave », identifient, réalistement et métaphoriquement, une *res* elliptique, /faras/, = « coursier », mais, si entre toutes les *res* de genre masculin, de nombre un, le choix s'est porté sur /faras/, c'est en raison d'une information référentielle.

Et voici que les référents qui ont suscité l'accord tendent à le supplanter.

Ainsi dans la phrase suivante qui est un calque :

/badaʔu: bi/ ištira:kijjat-i ħuru:f-a-n/ ¹²⁹
« Ils ont commencé par le socialisme, *pris à la lettre*. »

l'emploi de /ħuru:f-a-n/ a été fixé par des facteurs étrangers à la langue arabe.

Ce recours aux référents, dans la langue arabe, dans toutes les langues, semble-t-il, se fait au détriment de leurs représentations linguistiques ¹³⁰ : ils en diminuent la place.

125. Coran, LXXII/23; l'on aura remarqué le redoublement de /ka:lid-i-na/ = « ils seront éternels », par /ʔabad-a-n/, = « à jamais ».

126. Coran, XXII/19; « multitude » veut traduire le passage du duel au pluriel; la pro-forme /him/, qui représente les deux disputeurs est également au pluriel.

127. Coran, XLI/11.

128. Début d'un vers, de mètre *ṭawil* du poète archaïque ʾImr'u l-Qays, *Dīwān* (éd. Muḥammad ʾAbū l-Faḍl ʾIbrāhīm, 3^e éd., Le Caire, *Dār al-Maʾārif*, 1969, Collection *Daḥāʾir al-ʿArab*, n° 24), p. 46; le vers est cité par Sibawayhi, *al-Kitāb*,

vol. I, p. 424 —, avec cette observation : « wa mim mā yakūnu naʿtan li n-nakirati wa huwa muḍāfun ʾilā maʾrifatin qawlu š-šāʾiri ʾImriʾi l-Qays “ bi munǧaridin ... ” ».

129. Aṭ-Ṭāhir Waṭṭār, *az-Zilzāl* (2^e éd., Alger, *aš-Šarikat al-Waṭaniyya li n-Našr wa t-Tawzīʿ* (S.N.E.D.), 1978), p. 12. Littéralement : « considéré comme des lettres ».

130. Ainsi, souvent, les anaphores ne représentent-elles plus aucune unité de la langue. Les pseudo-verbes « impersonnels », dits « verbes météorologiques », — « il pleut, etc. », en seraient des exemples anciens.